PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 24.11.2003

LIEU : Café-restaurant de La Croix
OUVERTURE : 19H15
CLOTURE : 20H25
PRESENTS : 35 membres et les 2 monitrices (dont 1 excusée en 1e partie)
ABSENTS : 45 membres, dont 12 excusés et 2 démissions

1. Pas de remarques concernant le PV de l'assemblée 2002, envoyé à chacun le 4 novembre dernier avec la convocation pour cette assemblée.

2. Le président, **Erich Kaiser**, débute son rapport par : "L'année gymnastique ressemble à l'année précédente. Cette année nous n'avons pas battu le record de présences mais nous l'avons égalé – comme l'année passée, lors du dernier jeudi avant l'assemblée générale – avec 26 gymnastes (monitrice incluse). Je pense que, comme moi, les monitrices, **Corinne Mieville** et **Monique Werro**, en sont très satisfaites et ont le droit d'en être fières. Elles nous motivent et même nous enthousiasment. Elles sont exigeantes et en même temps souriantes. On voit qu'elles aussi ont du plaisir à nous donner la gym. Un très grand merci à nos deux dames".

   Il enchaîne en citant les nouveaux adhérants, arrivés grâce au bouche à oreille et aux lettres d'anniversaire de **Daniel Brissot** – merci pour ce travail (en 2002/03 : 85 ans 1951 et 84 ans 1961) qui porte ses fruits –, puis ceux qui ont quitté la société durant la dernière saison. Le bilan est favorable, puisque maintenant le nombre de membres inscrits dépasse les 80. Il demande aussi un moment de silence pour **Giuseppe Di Pasquale**, décédé en septembre, qui venait aux Pâles depuis Prévereng̀es et dont les spaghettis étaient certainement un très bon souvenir pour bien quelques membres. Il remercie enfin **Michel Dizerens** pour les week-ends annuels de ski qu'il organise depuis déjà quelques années. Le prochain aura lieu avec toujours autant de bonne humeur les 14/15 février...avis aux amateurs !

   Il passe ensuite aux explications quant aux causes et aux conséquences * de nos démissions de la FSG et de l'ACVG (voir PV de l'AG 02). Au point 7 de l'ordre du jour, il mettra en discussion puis en votation la décision prise ce printemps par le comité : elle sera approuvée par 17 voix contre 13 et 6 abstentions (dont le président). La Municipalité va en être officiellement informée.

   - **La conséquence principale est que, depuis 2004, chaque membre ne pourra compter que sur ses propres assurances (accident, maladie, RC) en cas de "pépin" pendant une séance.**

   Il signale enfin que la Commune a reçu un mini-bus 9 places, qui peut être mis à disposition des sociétés locales, moyennant réservation au poste de police 2 jours à l'avance. Seul coût : refaire le plein avant de le restituer.

3. Le caissier, **Pierre Maurer**, indique que les cotisations et les intérêts ont amené Fr. 4790.–. Cet exercice, après 3 ans qui se soldaient par une perte, se termine par un bénéfice de Fr. 78.–. Le capital est au 31.10.03 de Fr. 6'574.–

4. a **Dominique Roulet** a, avec **Christian Lanzrein**, contrôlé l'ensemble de ces comptes et, au nom des vérificateurs, déclare qu'ils sont en ordre, exacts et très bien tenus.

   b Décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs.

5. **Monique Werro** prend la parole au nom des monitrices et remercie tous les membres actifs pour leur accueil chaleureux, les félicite pour leur entrain, leur entente et leur bonne humeur, " pour nous, c'est un plaisir ! "

   Reynold Monney, coach du groupe Volley-ball, donne ensuite des nouvelles fort réjouissantes quant aux résultats du groupe, lors de la dernière saison. Il rappelle que, dans le groupe "Elite" réduit de 5 à 4 équipes, le championnat ACVG s'est déroulé en 3 tours et s'est terminé par une finale entre les premiers. Nos joueurs ont pris la 2e place, derrière Pully (qui, ne s'étant pas acquittés de la finance d'inscription, se virent déclassés "sur le tapis vert"). Ils sont sortis vainqueurs de la Coupe vaudoise ACVG, en battant Chavornay en finale le 15 juin et ont encore décroché le trophée attribué aux deuxièmes du tournoi de Corsier. Pour l'actuelle saison, dans le championnat organisé par La Côte, les 4 premiers matches ont tous été gagnés par 3-0.
   Par contre, le nombre de joueurs est, le lundi soir, aux Pâles, parfois limité au minimum ... Il encourage donc les amateurs de volley à venir aussi le lundi. Le programme est affiché au panneau à l'entrée. VOIR AU VERSO
   Le groupe, s'étant approché du VBCLL, aurait l'occasion d'obtenir des ballons réglementaires usagés et neufs à prix réduit, qui remplaceraient la plupart des anciens blancs : le comité donne son accord, approuvé tacitement par l'assemblée.

6. **Erich Kaiser**, président, **Daniel Brissot**, responsable de la prospection, **Pierre Maurer**, caissier, et **Gaston Asper**, secrétaire, représentant leur candidature pour le Comité. En l'absence d'autres candidats, les applaudissements de l'assemblée ratifie cette proposition.

   Quant aux vérificateurs : **Dominique Roulet**, ayant fonctionné 2 ans, se retire, **Christian Lanzrein** et **Christian Feusi** sont nommés pour 2003/04, avec **Bernard Rufi** comme suppléant.

7. Suite au débat mentionné sous 2) - auquel prennent part **Henri Carrera**, **Bernard Rufi**, **Erich Kaiser**, **Gérald Rohrbach**, **Gaston Asper** - et à la votation également précitée, le comité propose de maintenir à Fr. 70.— la cotisation pour le prochain exercice, ce qui est accepté par l'assemblée.

8. Une soirée avec invitation de "nos dames" (épouses, compagnes, filles), semblable à la dernière rencontre avec la Rivemaine est proposée par **Alfred Dentan**.

   La partie officielle se termine à 20 h 25 par quelques photos avec les coupes gagnées (... étant donné leur format, la vitrine des Pâles risque de ne pouvoir recevoir que la meilleures des photos !)

G. Asper / 17.12.03